

Paris La Défense, vendredi 3 avril 2020

Faire preuve de responsabilité. Mais de quoi parle-t-on ?

Est-ce qu'on évoque le professionnalisme avec lequel les salariés du groupe continuent de travailler à distance ou sur site, alors que les conditions sont fortement dégradées ?

Est-ce qu'on évoque l'attitude de ces mêmes salariés quand il a fallu faire face pendant des mois au manque de personnel, du fait, déjà à l'époque, du gel des embauches ?

Non là il est question de congé. De repos durement mérités, qu'il faudrait brader pour la « bonne cause ».

L'heure est grave, on ne peut pas le nier, et la crise économique, encore camouflée par la crise sanitaire que nous subissons, va être terrible.

Et qui devrait encore se sacrifier pour pallier la situation ? Les salariés ! Alors que la direction générale annonce qu'elle va maintenir les dividendes faramineux encore cette année, (9 milliards \$), et qu'elle en verse 1,8 milliard, on demande déjà aux salariés des sacrifices !! Un poisson d'avril ?? Hélas non !

Les congés ne sont pas là pour être bradés et offerts aux actionnaires. Les congés servent pour des journées de détente, entre amis ou en famille, permettant de décompresser. Ils servent à visiter, à se cultiver, à faire du sport. Tout ce qu'il est justement interdit de faire à l'heure actuelle.

Une fois cette période de confinement particulièrement anxiogène terminée, les salariés auront besoin justement de congés, pour se vider la tête et pouvoir reprendre une vie « normale ». Particulièrement ceux à qui la même direction générale demande de continuer à se déplacer, à mettre leur vie et celle de leurs proches en danger, pour une poursuite d'activité soi-disant essentielle à la nation.

Alors la CGT dit non à la prise de congé forcée. Elle dit non au « sacrifice » pour les actionnaires. Les irresponsables ne seront jamais à chercher du côté des salariés mais du côté de ceux qui ne jurent que par le fric, au détriment de la santé et des conditions de vie des travailleurs.

Les congés sont précieux et utiles et doivent être pris dans des conditions normales. C'est pourquoi nous exigeons que des possibilités de report au-delà du 31 mai soient mises en place et qu'aucune journée de repos ne soit imposée ou perdue

Ainsi les salariés auront la possibilité d'échelonner leurs congés sur une plus longue période, permettant alors aux sites, services etc... de fonctionner avec du personnel reposé plutôt qu'à bout de nerfs !

